



Communauté de Communes
de *Desvres-Samer*

Desvres, le 05 février 2025

Monsieur Sébastien CHOCHOIS
Vice-Président chargé de
L'attractivité du territoire et de
L'aménagement intégré de l'espace
Communauté d'Agglomération
Du Boulonnais
1, boulevard du Bassin Napoléon
BP 755
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Vos réf. : SC/JPV/FS/GD/FD/AMB N°2025-D250114-0140
Nos réf. : CB/02.01
Objet : modification simplifiée n°3 du PLUi de la CAB

Monsieur,

Par courrier du 28 janvier 2025, vous sollicitez l'avis du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer sur la modification simplifiée n°3 du PLUi de la CAB relative à une rectification matérielle pour reclasser une parcelle de la commune de la Capelle-les-Boulogne et je vous en remercie.

Après avoir examiné attentivement ce dossier, je ne vois aucune remarque à apporter à ce projet. Il est important que nos territoires respectifs puissent se développer. Afin d'alléger le conseil communautaire de la CCDS, je ne vais pas inscrire de projet de délibération. Néanmoins, et vous le comprenez, j'apporte un soutien à cette évolution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Amicalement,
Le Président

PRUDHOMME
[Signature]

VLDGS
[Signature]